

L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DU DÉMONSTRATIF DU LATIN CLASSIQUE AU FRANÇAIS MODERNE : UN PROCESSUS DEFLEXIF

LOUIS BEGIONI*

ABSTRACT. *The Evolution of the Demonstrative System from Classical Latin to Modern French.* My study analyses the diachronic evolution of the demonstrative system from Classical Latin to Modern French, highlighting the systemic nature of the successive changes. One of the important phenomena that I observe here regards its gradual loss in the interlocutory relation. In order to explain it and give it a coherent systemic interpretation, I resort to the concept of deflexion first defined by G. Guillaume (2004 [1954-1958]) and R. Lowe (2007), and later coherently demarcated by L. Begioni & A. Rocchetti (2010).

Keywords: *The demonstrative, Classical Latin, Modern French, person, deflexion*

REZUMAT. *Evoluția sistemului demonstrativului din latina clasică în franceza modernă.* În studiul nostru dorim să analizăm evoluția diacronică a sistemului demonstrativului din latina clasică până în franceza modernă, punând în evidență caracterul sistemic al schimbărilor succesive. Unul dintre fenomenele importante pe care l-am observat privește pierderea progresivă în sfera persoanei interlocutive. Pentru a-l explica și a-i da o interpretare coerentă și sistemică, am apelat la conceptul de deflexivitate definit întâi de G. Guillaume (2004 [1954-1958]), apoi de R. Lowe (2007) și apoi coerent delimitat de L. Begioni & A. Rocchetti (2010).

Cuvinte cheie: *demonstrativ, latina clasică, franceză modernă, persoană, deflexivitate*

1. La situation en latin classique

L'implication de la sphère de la personne est déjà présente dans le latin classique. Le système démonstratif du latin ne distinguait pas adjectifs et pronoms démonstratifs. Ceux-ci avaient une valeur déictique extratextuelle et liaient la valeur démonstrative à chacune des trois personnes : *HIC* (première personne), *ISTE* (deuxième personne), *ILLE* (troisième personne). Ils avaient pour fonction de localiser l'objet dont il est parlé par rapport aux interlocuteurs de la phrase.

HIC, *HAEC*, *HOC* précisent des réalités proches du sujet parlant et se traduiront en français par « celui-ci, celle-ci, ceci ».

* CAER EA 854, Université de Provence

La proximité par rapport au locuteur peut être spatiale mais aussi temporelle, comme dans l'exemple :

Hic paucis diebus (Cicéron, *Cato Major, De senectute*, 50) (ces derniers jours).

Plus largement, s'agissant d'une référence à la sphère d'appartenance, elle peut être d'ordre émotif ou affectif et même se référer à un terme de la phrase qui vient d'être cité.

« Très souvent, **HIC** équivaut à notre adjectif possessif de la première personne. Ce qui est proche de nous a chance de nous appartenir ou de nous toucher »¹.

Exemples :

Haec civitas, haec aetas (Cicéron, *De re publica*, I,1) (**Cette/notre** cité, **cette/notre** génération)

Haec tempora (**Cette** époque-ci, **notre** époque).

Oves tam glabrae quam haec est manus (Plaute).

(Des brebis aussi lisses [car elles ont été tondues – L.B.] que **cette/ma** main).

- **ISTE** est le résultat d'une agglutination : **IS** + **TE** (**IS**, déictique en indoeuropéen + **TE**, deuxième personne). Il se réfère à la seconde personne et désigne donc des objets proches de la personne qui écoute (l'interlocuteur).

Exemple :

Vos istas res intro auferte (Térence)

(Vous, portez **ces** choses à l'intérieur).

L'adjectif démonstratif **ISTAS** indique ici que les objets sont portés par des personnes à qui l'on est en train de parler. Très souvent, comme **HIC**, il peut être traduit en français par l'adjectif possessif de la deuxième personne.

Exemple :

Non dolere « istud » (Cicéron, *De finibus*, II, 9) (ton expression « absence de douleur »).

Dans certains cas, **ISTE** peut prendre une signification péjorative.

Exemples :

Iste centurio (Cicéron, *in L. Catilinam orationes* 2, 14) (**Cet espèce de** centurion)

Ostendit se admodum fatuum, sodalis iste tuus (**Ton** ami s'est comporté de manière stupide).

¹G. Serbat (1986), *Les structures du latin*, p. 96 et 97.

- Comme *ISTE*, *ILLE* est également le résultat du même type d'agglutination *IS* (déictique) + *LE* (troisième personne). Non seulement il situe des objets au-delà de l'espace de l'interlocution (espace du MOI + TOI) qui peuvent être indiqués par le locuteur à son interlocuteur, mais il peut aussi se référer à des personnes et/ou à des objets connus de tous. Il peut alors prendre une valeur laudative et se placera souvent après le mot auquel il se réfère.

Exemples :

Antipater ille Sidonius (Cicéron, *De oratore* 3, 194) (**Le célèbre** Antipater de Sidon)

Hic est ille Demosthenes (Cicéron, *Tusculanae disputationes* 5, 103) (Voilà **le grand**, le célèbre Démosthène)

Illud Solonis (Cicéron) (**Les célèbres** propos de Solon).

Le système des adverbes de lieu est similaire. Ceux-ci se réfèrent également à la personne avec une configuration morphologique analogue ; on a par exemple : *HIC*, *ISTIC*, *ILLIC* (lieu où l'on est, marqué très précisément), *HAC*, *ISTAC*, *ILLAC* (lieu où l'on est, sur une aire plus large mais aussi le lieu par où l'on passe), *HUC*, *ISTUC*, *ILLUC* (lieu où l'on va) et *HINC*, *ISTINC* et *ILLINC* (lieu d'où l'on vient).

Ce système va évoluer, se simplifier et ne s'attacher qu'à deux personnes : la personne présente (allocutive) ou plutôt les personnes de l'espace de l'interlocution et la personne absente. La division dichotomique de l'espace interlocutif montre l'articulation sur deux pôles, celui du MOI (qui inclut la première et la seconde personne) et celui du HORS MOI (tout ce qui est au-delà). Cette évolution est très précoce.

A partir de la fin du premier siècle après Jésus-Christ, *HIC* cède devant *ISTE*. *Iste dies* (Juvénal) se traduit par 'aujourd'hui' et *ISTE* s'applique désormais aux objets proches du locuteur et cesse d'être lié à la deuxième personne. [...] De la même manière, *ILLE*, dès le premier siècle après Jésus-Christ tend à prendre une valeur purement anaphorique liée à la troisième personne.²

Cette évolution va se poursuivre. Peu à peu, *ECCE* (voici) vient renforcer non seulement *ISTE* et *ILLE* mais aussi les adverbes de lieu *HAC* et *HIC*³.

ECCE + *ISTUM* aboutira à *CIST*, *CEST* en ancien français et **ACCUM* + *ISTUM* à *QUESTO* en toscan. De la même manière, *ECCE* + *ILLUM* donnera *CIL*, *CEL* en ancien français et **ACCUM* + *ILLUM* deviendra *QUELLO* en toscan. Ce renforcement apparaît dès le latin classique :

ecceillum video (Plaute, *Mercator* 434) (le voilà, je le vois)

ecceistam video (Plaute, *Curculio* 455) (la voilà, je la vois)⁴.

² G. Serbat (1986), *Ibid.*, p.100-102.

³ J. Picoche (1979), *Précis de morphologie historique du français*, p. 80.

⁴ G. Serbat (1986), *Ibid.*, p. 102.

Ce sont donc les deux formes *ISTE* et *ILLE* qui vont être à l'origine du système démonstratif de l'ancien français. Sur le plan diachronique, elles sont formées en indo-européen sur la particule anaphorique *IS* à laquelle on a ajouté des éléments morphologiques de la personne : *TE* pour la deuxième personne et *LE* pour la troisième. Elles aboutiront à *CIST* et à *CIL* en ancien français.

2. La situation en ancien français

L'ancien français possède un système démonstratif qui se fonde sur les deux formes *CIST* et *CIL* issues du latin *ISTE* et *ILLE*. Comme nous l'avons dit plus haut, les paradigmes latins se sont réduits de trois à deux en relation avec le pôle du MOI et celui du HORS MOI. Il en va de même en ancien français où *CIST* se réfère à l'univers de l'interlocution (locuteur et interlocuteur) et *CIL* à ce que le locuteur place hors de l'univers de l'interlocution ce qui appartient à la personne non présente, la troisième personne. Sur le plan spatio-temporel, *CIST* fera donc allusion à ce qui est proche du locuteur et de l'interlocuteur et *CIL* à ce qui en est éloigné. G. Moignet souligne que :

cist accompagne les notions plus ou moins subjectivées par le locuteur, *cil*, celles qu'il considère objectivement. C'est ainsi que, dans le récit, *cil* se révèle plus fréquent, alors que *cist* est dominant dans le dialogue.⁵

A partir du XII^e siècle apparaît une troisième forme *CE* qui est à l'origine des adjectifs démonstratifs *CE N-ci* et *CE N-là*.

Pour comprendre cette évolution, nous devons considérer qu'il y a eu trois stades progressifs en ancien français :

- Le premier est celui du très ancien français où l'opposition *CIST/CIL* est nettement marquée et est très proche de celle du latin (voir plus haut) ; dans ce système la référence à la sphère personnelle est prédominante (C. Marchello-Nizia 2003, 2004, 2005, 2006 a et b).
- Ensuite, *CIST* signale que le référent doit être apparié par l'intermédiaire du contexte d'énonciation, qui comporte le locuteur, mais aussi le moment et le lieu d'énonciation, et le texte/discours produit ; *CIL* signale que le référent doit être situé hors de ce contexte.
- Enfin, la forme *CIST* tombe progressivement en désuétude à partir du milieu du XIII^e siècle et *CIL* environ deux siècles plus tard, laissant place aux formes indifférenciées *CE* et *CES*, tandis que d'autres formes des paradigmes démonstratifs, comme *CET*, *CETTE*, *CELLE* et *CELUI* perdurent.

Or il ne s'agit pas d'étapes nettement séparées et il n'est pas toujours aisé de savoir par rapport à quelle « règle » il faut expliquer l'emploi de certaines formes.

⁵ G. Moignet (1973), *Grammaire de l'ancien français*, p.112.

Phase 1 : théorie de la sphère personnelle en liaison avec l'article défini.

Nous prenons ici en considération la théorie de la sphère personnelle de C. Marchello-Niziat (2003, 2004, 2005, 2006a et b). Cette phase qui concerne la période du « très ancien français » nous paraît tout à fait dans la ligne du système du latin classique et de sa phase successive. Dans un tel système, l'opposition des démonstratifs ne se fonde pas sur un système d'oppositions spatiales ou temporelles mais sur un espace construit par le locuteur dans son propre discours incluant tout ce qui le concerne de près ou de loin. Dans ce système, on pourra distinguer l'espace du MOI (du locuteur) et celui du HORS MOI. La sphère du MOI comprend les objets qui lui appartiennent, les parties de son corps, les membres de sa famille, tout ce qui a trait à son monde. Pour évoquer les objets de l'espace du MOI, le locuteur utilisera la forme *CIST* ou celles de son paradigme alors qu'il utilisera *CIL* pour tout ce qui sera exclu de cet espace.

« *Se voz de ceste ne voz poez oster,
Je voz ferai celle teste coper* (Ami et Amile, V. 752-753)

'Si vous ne pouvez vous excuser à propos de celle-ci, je vous ferai couper la tête.'

Au contraire, l'utilisation de *CIL* précise que le locuteur « présente le référent comme étant un objet discursif disjoint du *hic et nunc* de l'énonciation et de son auteur. Dans la *Séquence de sainte Eulalie* (vers 881) par exemple, l'expression *celle kose* est également utilisée pour renvoyer au contenu du discours qui précède :

La domnizelle celle kose non contredist (*Séquence de sainte Eulalie*, v. 23)
(La jeune fille ne s'opposa pas à cette chose)».⁶

On voit bien dans ce système qu'une morphologie interne se distingue. En effet, on peut mettre en évidence les morphèmes suivants :

CI-ST et *CI-L* où l'opposition personnelle se manifeste pratiquement comme en latin par la morphologie personnelle. Cette différenciation repose sur une opposition phonétique *-ST/-L* qui peut être interprétée sur le plan phonosémantique. En effet, les traits articulatoires du son [s] peuvent être interprétés analogiquement comme un mouvement continu qui est brutalement arrêté par l'occlusive [t] ; cette analogie articulatoire délimite un espace proche de celui qui est à l'origine de la locution, c'est-à-dire ce que nous avons appelé l'espace du MOI. Au contraire, le mouvement articulatoire de la consonne [l] n'est pas arrêté et peut se poursuivre indéfiniment jusqu'à l'extinction du souffle pulmonaire : il explicite ainsi un espace ultérieur au

⁶ C. Guillot (2010), « Les démonstratifs de l'ancien français : un système encore personnel ? », dans F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klinger, L. Mondada, S. Prévost (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, p. 238.

précédent c'est-à-dire un espace qui se situe au-delà de celui des interlocuteurs, l'espace du HORS MOI. Cette division de l'espace interlocutif se fondant sur l'opposition phonosémantique que nous venons d'explicitier est identique à celle qui a existé en latin entre *ISTE* et *ILLE*.

Phase 2 : La perte progressive de la référence personnelle.

La phase suivante du système, et ce, à partir du XII^e siècle fait apparaître des situations hétérogènes où certains emplois des démonstratifs respecteraient le principe de la sphère personnelle alors que d'autres seraient le signe d'une évolution notoire. Ainsi, dans l'exemple suivant :

« *Nos avrum dreit, mais **cist glutun** unt tort* » (*Chanson de Roland*, v. 1213)

L'expression *cist glutun* ne peut se justifier par la volonté d'inclure le référent dans la sphère du locuteur puisqu'elle sert à désigner ses ennemis et s'oppose à *nos*.⁷

De nombreux textes, postérieurs à *la Chanson de Roland*, montrent une utilisation indifférenciée entre *CIST* et *CIL* comme déictiques discursifs sans référence précise aux interlocuteurs à l'origine du discours :

« *Et la gens de la terre d'Esquise furent relevé contre Peron de Braieciel, et de cil de marmora, qui suen estoient ; et li orent fait damage et morz de ses homes assez. Et quant **ceste novele** vint en Costantinoble, si furent mult esfrée.* (Villehardouin, *Conquête*, t.2, p. 292)

*et passa al port de Marseille, et quant ele vint a Acre, si n'ot gaires esté que la nouvelle li vint de Costantinople, que li message son seignor li noncierent, que Costantinople ere conquise et ses sires ere empereres : dont grant joie fu a la crestienté. Après **cele novele**, ot la dame en proposement de venir a lui : si li prist une maladie, si fina et mori.* (Villehardouin, *Conquête*, t.2, p.126) ».⁸

Selon G. Kleiber (1987 et suivants), cette évolution du système se fonderait sur une opposition déséquilibrée entre *CIST* et *CIL*. *CIL* tend à être utilisé comme auparavant avec une valeur opposée à celle de *CIST*, mais aussi avec la même valeur, d'où une alternance non marquée sémantiquement dans de nombreux emplois. G. Moignet (1973) avait déjà observé un emploi plus fréquent de *CIL*, en effet, « Il s'en faut de beaucoup que l'article démonstratif ne serve qu'à signifier une référence spatiale. Le plus souvent, il fonctionne comme mot de rappel pour évoquer une notion précédemment énoncée. »⁹

⁷ C. Guillot (2010), *Ibid.*, p.239.

⁸ Cité in C. Guillot (2010), *Ibid.*, p.239.

⁹ G. Moignet (1973), *Ibid.*, p.112.

On voit bien ici que l'opposition <espace du MOI ~ espace du HORS MOI> reste en place ; cependant elle ne s'articule pratiquement plus sur la référence à la sphère personnelle mais sur la tendance à la prise en compte d'une vision subjectivée ou objectivée de la part du locuteur. C. Marchello-Niziat (2006a et b) considère que l'évolution sémantique va progressivement exclure la référence à la sphère personnelle du locuteur et que la valeur de *CIST* et de *CIL* est réduite au trait *token-réflexif* analysé par G. Kleiber (1987). Pour notre part, nous pensons que l'opposition *CIST/CIL* voit progressivement se déplacer la focalisation du locuteur de la sphère personnelle à une référence contextuelle plus large qui se fonde sur l'opposition <subjectivité (référence à l'espace du MOI) ~ objectivité – parfois généralité – (référence à l'espace du HORS MOI)>.

Phase 3 : De l'ancien français au français moderne : Vers un nouveau système.

La dernière phase de l'évolution de ce système va voir le renforcement d'une nouvelle opposition symétrique *CE N-ci/CE N-là*.

Selon G. Moignet (1973, p.111 et 112) le démonstratif *CE* coexiste à côté de *CIST* et de *CIL* avec une valeur sémantique neutralisée qui, en fonction des situations, correspond à celle de *CIST* ou à celle de *CIL*. C'est le cas de l'exemple suivant cité par G. Moignet (1973, p. 111) :

*Renart, 404 Sire Bruns, prenez ceste estole,
Et vos, Sire Bruianz li tors,
Recommandez l'ame dou cors.
La jus an mi cele costure
Me faites une spouture
Entre ce plain et ce jardin.*

D'après C. Marchello-Niziat (1995 p.170 et 171), les formes *CE N-ci* et *CE N-là* ont remplacé au XV^e siècle les formes longues du démonstratif, préfixées en *i-* (par exemple *ICIST* ~ *ICIL*). Elle présente cette évolution comme phonétique et morphologique sans en définir la valeur sémantique.

W. De Mulder, C. Guillot et J. Mortelmans (2010, p. 87) montrent que :

en moyen français, on n'avait pas encore affaire à un déterminant discontinu aussi uni qu'en français moderne et que la composante *-CI* / *-LÀ* s'est grammaticalisée au cours des siècles. Ce processus de grammaticalisation s'est opéré par le biais d'une «paradigmatisation» (Lehmann 2002, 120-121) du système, le nombre de formes différentes s'étant réduit à *ce/cet/cette/ces* d'un côté et à *-CI* et *-LÀ* de l'autre. Par ailleurs, cette évolution s'est accompagnée d'une perte d'autonomie des particules adverbiales, qui se sont progressivement transformées en suffixes.

Dans l'étude de la valeur sémantique de ces formes, nous partirons de l'hypothèse que le déterminant démonstratif (*CIST* / *CIL* / *CE*) conserve son fonctionnement *token-réflexif* habituel: il véhicule l'instruction d'identifier le référent du syntagme

nominal par le truchement d'éléments qui sont présents dans le contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative elle-même. Les particules adverbiales -CI et -LÀ apportent alors une précision supplémentaire, que nous définirons de la façon suivante :

(i) -CI signale que le référent du SN doit être identifié à partir d'éléments particuliers de son contexte d'énonciation, à savoir, en plus du lieu d'énonciation, des éléments non spatiaux comme le locuteur et le temps associés à l'énonciation, ainsi que d'autres éléments associés à l'occurrence démonstrative ;

(ii) -LÀ signale que le référent s'identifie à partir d'éléments d'une situation autre que son contexte d'énonciation au sens strict, situation dont fait partie, entre autres, l'interlocuteur.

Ainsi, dans son emploi spatial, -LÀ signale que le lieu où se trouve le référent du SN ne fait pas partie du contexte d'énonciation – ce qui peut impliquer que l'emploi de -LÀ marque la *disjonction* par rapport à ce contexte :

(1) *De quele pays esties vous ? Ou fuistes vous nee ? Mon sire, je su de Henoude. Que dea, vous esties un Englois donques ! Nonil dea, mais nous aymons bien les Engloys a cause que les plus vaillantz seignours de ceste pais la sont de nostre linage.* (Manières de langage 1396, p. 23)

En français moderne, les emplois de *CE N-ci* et *CE N-là* vont respecter les critères suivants : -CI permet d'identifier le référent grâce au contexte d'énonciation c'est-à-dire le locuteur, le lieu et le moment de l'énonciation et le discours ; en revanche l'emploi de -LÀ ne permet cette identification que grâce aux éléments référentiels qui ne figurent pas dans le contexte d'énonciation.

W. De Mulder, C. Guillot et J. Mortelmans (2010, p. 100) concluent leur étude en soulignant que *CE N-ci* et *CE N-là* remplacent progressivement les formes longues des démonstratifs *ICIST* et *ICIL*, et qu'ils reprennent la valeur de *CIST* et *CIL* en ancien français : « Il s'agit là d'une grammaticalisation qui consiste d'une part en une paradigmatization par la réduction du nombre de formes possibles, et d'autre part en la transformation des adverbes *ci* et *là* en suffixes créant ainsi des formes plus unies ».

L'évolution du démonstratif : un phénomène de déflexivité.

Nous voulons proposer maintenant un autre type d'interprétation pour ces évolutions du démonstratif qui se fondent sur le concept de déflexivité d'abord défini par G. Guillaume, par R. Lowe et L. Begioni & A. Rocchetti¹⁰. Nous reprenons ici une citation longue de notre article paru dans la revue *Langages* 178 (2010, p.68) car elle permet de comprendre de manière plus profonde et explicite les mécanismes de ce processus :

¹⁰ G. Guillaume (2004 [1954-1958]), *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie* ; R. Lowe (2007), *Introduction à la psychomécanique du langage. I : Psychosystématique du nom*, p. 557 ; L. Begioni et A. Rocchetti (2010), *La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes sous-tendent cette évolution ?*, dans L. Begioni et D. Bottineau (éds) (2010), *La déflexivité*, *Langages* 178.

Les définitions de la déflexivité

On observe dans l'évolution du latin aux langues romanes un certain nombre de phénomènes linguistiques qu'il nous semble pouvoir regrouper sous le concept de déflexivité. Traditionnellement, dans les langues romanes, ce terme, créé par Gustave Guillaume, s'applique à des déplacements — généralement des antépositions — de marques morphologiques dans le domaine nominal et le domaine verbal. Dans le cadre de la psychomécanique du langage, Ronald Lowe en donne une définition précise : il s'agit d'un "procès diachronique par lequel un signifié, initialement incorporé à la forme d'un mot, acquiert le statut de mot indépendant dans la langue" (2007 : 557).

Pour Gustave Guillaume, ce processus s'accompagne d'une dématérialisation qui aboutit, dans le cas de l'article, à une forme sans matière.

Tout en nous situant dans la même perspective, nous élargirons cette conception de la déflexivité car elle nous semble avoir une portée explicative beaucoup plus générale. Elle devrait en effet prendre en compte l'ensemble des phénomènes liés à ce processus. Si l'on reprend l'exemple de l'article défini, il s'agit certes d'un "mot indépendant dans la langue", mais qui reste syntaxiquement dépendant du substantif qu'il actualise. Par ailleurs, il s'agit bien d'une forme dématérialisée issue du démonstratif latin, mais cette réduction sémantique n'est pas totale : elle conserve les éléments d'actualisation et de détermination présents dans le démonstratif, rendant ainsi le lien entre l'article et le substantif beaucoup plus fort.

Notre conception de la déflexivité est à replacer dans le cadre d'une systémique diachronique des langues où les évolutions successives correspondent au passage d'un système à un autre. La langue est en équilibre systémique à une époque T1 ; elle subit des changements linguistiques surtout au niveau de la morphologie et de la syntaxe qui ne sont, dans un premier temps, que des microvariations qui vont s'insérer dans des processus plus fondamentaux. Les variations importantes vont engendrer un déséquilibre du système qui doit resystématiser l'ensemble de ses règles de fonctionnement afin de retrouver un nouvel équilibre à une époque T2.

La déflexivité concerne le plan morphologique (puisqu'il s'agit d'une redistribution de la morphologie) et le plan sémantique (puisque la construction de l'article défini repose sur une réduction sémantique). Mais nous venons de voir que la syntaxe est aussi impliquée. On est, dès lors, en droit de se demander quelle place revient, dans cette évolution, aux processus syntaxiques qui accompagnent les processus morphologiques et sémantiques ? Un lien doit nécessairement exister entre les trois plans, mais de quel ordre est-il ? Comme il ne paraît pas vraisemblable que ces trois processus soient, tous les trois, conjointement, la cause de la déflexivité, quelle en est la cause première ?

Les mécanismes de la déflexivité

Considérer que la déflexivité se limite à la création d'un morphème indépendant venant se substituer provisoirement d'abord, puis définitivement, à la désinence, est donc bien une vision réductrice des processus de déflexivité.

Par exemple, la déflexivité portant sur la disparition des désinences casuelles latines dans les langues romanes, aboutit, certes, à la création de l'article (exprimant le genre et le nombre), mais aussi à bien d'autres formes linguistiques : entre autres, les prépositions, le partitif, le gérondif français, les auxiliaires, les pronoms personnels sujets français, les diminutifs et les augmentatifs . [...]. Les mécanismes de la déflexivité sont plus complexes : ils passent, le plus souvent, par la constitution d'un mot lié qui, par une opération de saisie anticipée réductrice de sens — désémantisante —, reçoit une partie des éléments exprimés par la forme grammaticale de la langue de départ. Ces nouveaux mots liés ne portent pas toute la signification des anciens morphèmes. Les autres éléments manquants se portent ailleurs, en fonction du nouvel équilibre systémique qui s'est créé dans la langue, en particulier sur l'ordre des mots. Ainsi, les différentes fonctions incluses dans la désinence latine vont être exprimées essentiellement par l'ordre des mots pour le nominatif et l'accusatif, partiellement pour les autres cas qui peuvent avoir recours aux prépositions.

La déflexivité se caractérise donc par l'ensemble des opérations de redistribution d'éléments morphologiques liés dans le cadre de nouvelles priorités hiérarchiques dans le système de la langue.

Dans le cas de l'ancien français, d'abord la neutralisation de l'opposition *CIST/CIL*, puis l'utilisation progressive et généralisée de *CE* « désémantisé » qui va être complété par *-CI* et *-LA* peut être expliquée par la déflexivité. La perte de la référence à la sphère personnelle, liée à l'opposition morphologique interne *-ST/-L*, est sans doute liée à des processus plus généraux de la déflexivité en français, comme c'est le cas pour l'article défini qui perd lui aussi la référence à la personne (L. Begioni, A. Rocchetti, 2010).

Nous sommes ici en présence d'un phénomène de déflexivité qui marque le passage à l'extérieur des marques morphologiques *-CI* et *-LA* avec un ancrage phonosémantique s'appuyant sur l'opposition des voyelles *-I* et *-A*. L'utilisation de l'élément démonstratif neutralisé sémantiquement *CE* qui est celui de *C-IS-T* et de *C-I-L* et du présentatif latin *ECCE* prend ici une signification purement démonstrative. Il reste devant le substantif car dans le mouvement général de déflexivité du français les marques de déterminations s'antéposent. En revanche, comme nous l'avons déjà souligné, l'opposition <espace du MOI/espace du HORS MOI> ne disparaît pas mais répond à d'autres paramètres. Ceux-ci sont caractérisés par la perte de la référence univoque et directe à la sphère d'appartenance (première et deuxième personnes/ troisième personne ou personnes présentes/personne absente). La perte de cette référence à la sphère personnelle est la marque d'une déflexivité plus générale qui touche également l'évolution de l'article défini de l'ancien français au français moderne (L. Begioni 2009, L. Begioni & A. Rocchetti 2010). Les nouveaux paramètres constitutifs de l'opposition des deux espaces résident dans la valeur des deux particules

adverbiales désémantisées. La position postposée à deux places souligne la valeur démonstrative ainsi que le rapport avec le contexte énonciatif. Là encore, nous pouvons identifier sur le plan phonosémantique que la distinction des deux démonstratifs s'appuie sur l'opposition vocalique –A/–I et que l'opposition des traits phonétiques d'aperture voyelle ouverte/voyelle fermée montre que l'on retrouve sur ce plan l'opposition espace du MOI caractérisé par la voyelle fermée I qui focalise sur le locuteur et l'interlocuteur et la voyelle ouverte A qui fait référence à l'espace du HORS MOI, c'est-à-dire tout ce qui est au-delà sur tous les plans et qui caractérise l'espace du HORS MOI. On peut également observer que la construction morphologique de ces deux formes nous fournit des interprétations phonosémantiques intéressantes. La séquence *C-* de *CE* et de *CI* donne une indication sémantique sur la proximité et donc l'espace du MOI, le *L-* de *LA* qui rappelle le *L-* de *CIL* de l'ancien français, précise une « localisation référentielle » au-delà de l'espace du MOI c'est-à-dire dans celui du HORS MOI. On voit bien qu'en français moderne, la personne n'est plus clairement impliquée. La situation spatiale est indiquée par les particules adverbiales postposées –*CI* et –*LA* qui permettent de préciser la référence à l'espace interlocutif.

3. Conclusion

Dans notre étude, nous avons essayé de mettre en évidence les caractéristiques systémiques de l'évolution du système du démonstratif du latin classique à l'ancien français et au français moderne. Les mécanismes de ces évolutions diachroniques permettent de comprendre la perte progressive de la référence à la sphère personnelle qui est petit à petit remplacée par un système référentiel de type énonciatif fondé sur l'opposition des particules adverbiales externes et postposées –*CI* et –*LA*. Grâce au concept de déflexivité, il nous a été possible d'analyser avec précisions les causes de ce phénomène en montrant comment on pouvait passer d'une morphologie simple antéposée à une morphologie double explicitée par un morphème antéposé servant de déictique désémantisé et par une particule adverbiale postposée. Ce nouveau système permet de déconcentrer les informations sémantiques en les redistribuant sur le plan morphosyntaxique tout en respectant les processus déflexifs généraux de la langue française.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Begioni L. (2009), « La traduction de l'article de l'italien vers le français: divergences dans la structuration sémantico-morphologique en synchronie et en diachronie », dans Velez A. (éd), *Actes des Journées Internationales sur la Traduction* (Cefalù, 29, 30 et 31 octobre 2008) vol. 2, Palermo, Herbita Editrice, p. 21-34.
2. Begioni L. et Bottineau D. (éds) (2010), *La déflexivité, Langages* 178, Paris, Armand Colin.

3. Begioni L. et Rocchetti A. (2010), « La déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », dans Begioni L. et Bottineau D. (éds), *La déflexivité*, Langages 178, Paris, Armand Colin, p. 53-66.
4. Bottineau D. (2010), « La théorie des cognèmes et les langues romanes : l'alternance i/a, la submorphologie grammaticale en espagnol et en italien », dans Luquet G. et Nowikow W. (éds), *La recherche en langues romanes : théories et applications*, Lodz, Wyzska szkola studiow miedzynarodowych.
5. Conte G.B. et Ferri R. (2005), *Corso di latino, lingua e civiltà : grammatica*, Roma, Le Monnier.
6. Bourciez E. (1946), *Eléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck.
7. Brunot F. et C. Bruneau (1937), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.
8. De Mulder W. (1997), « Les démonstratifs: des indices de changement de contexte », dans Flaux N., Van De Velde D. et De Mulder W. (éds), *Entre général et particulier: les déterminants*, Artois Presses Université, Artois, p. 137-200.
9. De Mulder W., Guillot C. et Mortelmans J. (2010), « *Ce N-ci et ce N-là* en moyen français », dans Lucia M. Tovina (éd.), *Déterminants en diachronie et synchronie*, Paris, Projet ELICO Publications, p. 86-103, <http://elico.linguist.univ-paris-diderot.fr/livre-elico.html>.
10. Ernout A. et Thomas F. (1959), *Syntaxe latine*, 2^{ème} édition, Paris, Klincksieck.
11. Ernout A. (1953), *Morphologie historique du latin*, 3^{ème} édition, Paris, Klincksieck.
12. Gaffiot F. (1934), *Dictionnaire illustré latin/français*, Paris, Hachette.
13. Guillaume G. (2004 [1954-1958]), *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, R. Lowe (éd), Québec, Les Presses de l'Université Laval.
14. Guillot C. (2010), « Les démonstratifs de l'ancien français : un système encore personnel ? », dans Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klinger T., Mondada L., Prévost S. (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, <http://linguistiquefrancaise.org> ou <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010085>.
15. Kleiber G. (1983), « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs », dans *Le Français Moderne* 2, p. 99-117.
16. Kleiber G. (1984), « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes VIII/1*, 63-85.
17. Kleiber G. (1985), « Sur la spécialisation grammaticale des démonstratifs du français ancien, *De la plume d'oie à l'ordinateur* », dans *Etudes de linguistique offertes à Hélène Naïs, Verbum numéro spécial*, p. 99-113.
18. Kleiber G. (1986), « Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle », dans David J. et Kleiber G. (éds), *Déterminants: Syntaxe et sémantique*, Metz, Recherches Linguistiques Université de Metz, p. 169-185.
19. Kleiber G. (1987), « L'opposition cist / cil en ancien français ou comment analyser les démonstratifs ? », dans *Revue de linguistique romane* 51, p. 5-35.

20. Kleiber G. (1991), « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français », dans *Revue québécoise de linguistique* 19/1, p. 11-32.
21. Kleiber G. (1995a), « D'ici et là et vice versa : pour les aborder autrement », dans *Le gré des langues* 8, p. 8-27.
22. Kleiber G. (1995b), « Ici on ne peut pas utiliser là », dans Figueroa A. et Lago J. (éds) *Estudios en homenaxe ás profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira*, Université de Saint-Jacques de Compostelle, Département de Philologie française et italienne, p. 133-146.
23. Kleiber G. (1995c), « Pour une nouvelle approche des adverbes spatiaux ici et là », dans Synpnicki J. (éd.), *Les acquis de la linguistique et l'enseignement du français langue étrangère*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, p. 63-75.
24. Lehmann C. (1985/2002), *Thoughts on grammaticalization*, Second, revised edition, Universität Erfurt, Seminar für Sprachwissenschaft, ASSidUE 9.
25. Lowe R. (2007), *Introduction à la psychomécanique du langage. I : Psychosystématique du nom*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
26. Marchello-Nizia C. (1992), « L'évolution du système des démonstratifs en moyen français » dans Van Deyck R. (éd.), *Le moyen français en langue et en discours, Travaux de linguistique* 25, p. 77-91.
27. Marchello-Nizia C. (1995), *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Armand Colin, Paris.
28. Marchello-Nizia C. (2003), « 'Se voz de ceste ne voz poez oster, je voz ferai celle teste coper' (*Ami et Amile* 753) : La sphère du locuteur et la deixis en ancien français » dans De Wilde P., Kindt S., Vanneste A., et Vlemings J. (éds), *Mémoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*, Louvain, Peeters, p. 413-427.
29. Marchello-Nizia C. (2004), « La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ? », dans *Langue française* 141, p. 69-84.
30. Marchello-Nizia C. (2005), « Deixis and subjectivity : the semantics of demonstratives in Old French (9th-12th century) », dans *Journal of Pragmatics* 37, p. 43-68.
31. Marchello-Nizia C. (2006a), « Du subjectif au spatial : l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français », dans *Langue française* 152, p. 114 -126.
32. Marchello-Nizia C. (2006b), « From personal deixis to spatial deixis : The semantic evolution of demonstratives from Latin to French », dans Hickmann M. et Robert S. (éds), *Space in Languages. Linguistic Systems and Cognitive Categories*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 103-120.
33. Mathews C.E. (1907), *CIST and CIL : a syntactical Study*, Baltimore, J.H. Furst.
34. Moignet G. (1973), *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
35. Pasqualini L. et Traina A. (1978-1985), *Morfologia latina*, Bologna, Cappelli Editore.
36. Picoche J. (1979), *Précis de morphologie historique du français*, Paris, Nathan.
37. Pinchon J. et Wagner R-L. (1969), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
38. Serbat G. (1986), *Les structures du latin*, Paris, Picard.